

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

Artistes en détention

Vous avez certainement pu admirer depuis quelques semaines les tableaux accrochés sur les murs de l'accueil des familles. Il s'agit d'œuvres réalisées par des détenus lors d'ateliers. (nous vous en parlions dans le précédent *Bulle d'Aire*). Si vous n'avez pas encore pris le temps de les regarder, jetez-y un œil : en noir et blanc ou en couleurs, avec ou sans mots, tous nous racontent quelque chose de ce qui se vit à l'intérieur, et des sentiments qui habitent ces « artistes » en détention.

Rencontres

L'équipe organisatrice a toujours à cœur d'offrir une manifestation au centre pénitentiaire, un temps gratuit de partage et ainsi faire un lien avec ce qui se vit à l'extérieur. Dans le cadre de la 21e édition du festival Voix Publiques une douzaine de détenus (compte tenu des restrictions sanitaires, le nombre était limité) sont venus rencontrer Christophe Flipo lauréat avec sa fille Claire de l'édition 2020 de l'émission de télé-réalité sur M6 «Pékin express» ; un bel échange de presque deux heures avec de

nombreuses questions ; nous avons terminé par un goûter. Certains ne connaissaient pas l'émission, d'autres la suivent régulièrement ; Christophe leur a parlé de joie, de pleurs, d'amour, de partage, mais aussi des difficultés rencontrées, du dépassement de soi. Désormais ils vont regarder l'émission avec un autre regard et surtout ils attendent avec impatience le dernier livre de Christophe qui raconte son épopée incroyable jusqu'à la victoire, c'est promis pour le mois

de juin dans les bibliothèques du centre ! Merci Christophe pour ta visite.

Pour l'équipe du festival, à l'an prochain pour une nouvelle proposition au C.P.

www.festivalvoixpubliques.org

Le dicton du moment

En mai, fais ce qu'il te plaît !



Retour d'expérience

Le service civique permet aux jeunes entre 16 et 25 ans de servir la communauté en accordant du temps et de l'énergie à un projet collectif. En effet, il propose des missions d'une durée de 6 à 12 mois auprès d'associations, de collectivités ou de services publics.

Voici le témoignage de Maéva, engagée en service civique au sein de l'association AIRE depuis novembre :

« Actuellement étudiante en psychologie et droit dans le but de m'orienter dans la criminologie, le contact humain et le secteur pénitentiaire sont deux domaines qui m'animent depuis plusieurs années. Ayant toujours eu la volonté de m'impliquer dans un projet associatif, j'ai commencé à me renseigner dès mon arrivée à l'université sur les différentes associations et missions de Service civique qui faisaient sens avec mon parcours universitaire. C'est ainsi que j'ai découvert la mission « Participer à l'accueil des familles et des proches de personnes incarcérées » qui m'a tout de suite intéressée de par sa pluralité et sa dimension humaine. Pendant ces 8 mois de service civique, plusieurs missions m'ont été confiées.

Parmi celles-ci, il y a bien sûr l'accueil, l'écoute et l'information des familles se rendant aux parloirs. Je suis aussi chargée de créer un nouveau site internet pour l'association, de participer à la gestion administrative : remise en page de documents concernant le gîte de l'association et organisation d'événements comme les séances de photos parloir. De plus, j'assiste aux ateliers créatifs avec les détenus qui ont pour objectif de maintenir le lien parental. Au cours de ces ateliers, avec 2 bénévoles de AIRE nous accompagnons les parents détenus dans la réalisation de cadeaux faits main à offrir à leurs enfants.

Consacrer du temps à ce projet me plaît énormément. Outre les bénéfices que cela m'apporte d'un point de vue professionnel, c'est pour moi une façon de m'investir dans une action citoyenne, d'être dans l'entraide, le partage, l'écoute et le don de soi. Grâce à mes activités au sein de l'association AIRE, je découvre le secteur pénitentiaire, dans lequel je ne cesse d'apprendre et de m'enrichir. »

Quoi de neuf ?

- Depuis la mi-janvier, l'Accueil Familles est ouvert du mardi au samedi, de 8h à 12h (sauf le jeudi 8h à 11h30) et de 13h15 à 17h45.

- Depuis le 22 mars, les plexiglas sont enlevés dans les parloirs et les masques ne sont plus obligatoires. Les personnes prévenues peuvent avoir 3 parloirs par semaine et les personnes condamnées, 2 parloirs par semaine. Peuvent aller ensemble au parloir : 3 adultes et 1 enfant de moins de 10 ans.

- Depuis le 1er avril l'hébergement de l'Association AIRE est ouvert.

- **VIVONNE BREAK** : un petit journal réalisé par une équipe de personnes détenues ; à consulter sur place à l'Accueil Familles.

- Un site a été créé à l'intention des adolescents dont 1 parent est incarcéré : gardercontact.fr. La documentation est sur le présentoir à l'A.F.

- La Directrice du Centre Pénitentiaire de Vivonne a annoncé son départ avant l'été 2022.

- L'Assemblée Générale de l'Association AIRE se tiendra le mardi 24 mai 2022 à 20h, à l'espace Martin Luther King à Poitiers, quartier St-Eloi. Familles et amis vous serez les bienvenus.

Le mot de Gepsa

N'hésitez pas à venir admirer la fresque « Arbre de vie » peinte par Emilie dans le coin « enfant ». En effet, Florence et Emilie ont imaginé un arbre sur lequel vous, petits et grands pourrez déposer vos œuvres au gré des saisons. Le mercredi après-midi, nous pouvons garder vos enfants de 3 à 15 ans, pendant votre parloir,

Florence et Emilie organisent une activité pour décorer cet arbre, vous pouvez vous joindre à cet atelier. Quelques perces neige et jonquilles ont déjà pris place autour de l'arbre, les feuilles ont poussé. Le printemps arrive...

Gepsa

